

La fin du travail?

"Le travail est mort" affirment plusieurs best-sellers récents largement repris par la presse. Affirmation rendue crédible par la montée du chômage en Suisse et la persistance du fléau dans plusieurs pays voisins. Ces évolutions suscitent la crainte que le nombre d'emplois diminue drastiquement et que le travail "restant" soit, à l'avenir, effectué par une minorité de plus en plus réduite armée de machines de plus en plus performantes.

Pourtant, si on regarde plus largement la situation de l'emploi, quelques observations, difficiles à réconcilier avec la fin du travail, sautent aux yeux. D'abord, les pertes d'emploi enregistrées en Suisse dans les années nonante suivent une décennie de création d'emplois massive: en 1990, le nombre de personnes en emploi dépassait de 655'000 unités le nombre correspondant en 1980. Aujourd'hui encore, malgré la montée du chômage, le taux d'activité (nombre d'hommes et de femmes ayant un emploi à plein temps ou à temps partiel mis en rapport avec la population en âge de travailler) est plus élevé qu'il n'était en 1985.

D'autre part, l'hypothèse de la fin du travail devrait, semble-t-il, faire appel à des arguments universels, pas seulement suisses ou français. Si le travail est à la mort, il devrait en être de même partout. Ou du moins partout dans les pays développés qui bénéficient (ou souffrent) le plus du progrès technique, et dans lesquels le travail humain est le plus fortement concurrencé par les machines. Mais comment alors expliquer les créations d'emplois enregistrées aux Etats-Unis (27 millions depuis 1980) ou en Angleterre (778'000 de 1993 à 1996), par exemple?

Enfin, observons que la population suisse est, à une très large majorité, active dans des secteurs où l'évolution technique et la concurrence des pays à bas salaires est et restera peu présente: les administrations publiques, l'enseignement, les loisirs, le social, la santé, une bonne partie de la distribution, l'hébergement et la restauration et bien d'autres secteurs emploient et continueront d'employer un grand nombre de résidents suisses.

Mais si ce n'est pas la fin du travail, comment interpréter les craintes actuelles sur le front de l'emploi? La réponse est plus complexe qu'un slogan. Quelques pistes. D'abord, plutôt que parler de révolution, il est utile de faire référence à une constante: les cycles conjoncturels caractérisent nos économies; les phases d'expansion succèdent aux phases de contraction; des emplois sont créés durant les premières, détruits durant les secondes, et recréés ultérieurement. Grosso modo, le bilan sur plusieurs cycles s'équilibre (c'est-à-dire s'adapte à l'évolution démographique et à la diminution tendancielle de la durée du travail): le chômage est pour l'essentiel un phénomène conjoncturel.

Cependant, les phases de basse conjoncture coïncident aussi, mais à des degrés divers, à des périodes de restructuration qui sont, elles, sources de changements permanents. Il y a bien des emplois qui se perdent définitivement. D'autres devront prendre leur place. D'où la nécessité de créer de nouveaux emplois, si possible à haute valeur ajoutée. Sans quoi il y a danger moins de chômage, pourvu que l'on laisse les mécanismes s'ajuster, mais surtout d'appauvrissement pour les Suisses ou une partie d'entre eux.

Précisément, il semble bien que l'on puisse affirmer, à la lumière de l'expérience internationale, que l'évolution technologique récente, peut-être renforcée par la concurrence des pays à bas salaires, modifie les positions relatives en défaveur du travail et en particulier du travail non qualifié (et en faveur du capital). Comment résister intelligemment à ce développement semble être le vrai défi économique de cette fin de siècle. En y réfléchissant, il est important de tirer les leçons des expériences faites par les pays qui nous entourent: les Etats-Unis ont limité (et même réduit) leur taux de chômage en acceptant une détérioration des conditions de rémunération du travail peu qualifié; la plupart des pays européens ont voulu empêcher les écarts de rémunération de se creuser mais ont dû accepter en retour le chômage massif des personnes à faible qualification. Il vaut la peine de rechercher une troisième voie laquelle passe certainement par le renforcement de notre système de formation, afin de diminuer l'offre de personnes à faible qualification, et par l'élimination des charges diverses qui renchérissent le travail peu qualifié, pour en stimuler la demande.